

Lancement des fêtes de Colomiers : une fan zone pour le feu d'artifice



Du mercredi 12 au dimanche 16 juillet 2023, la Ville et le Comité des fêtes organisent les Fêtes de Colomiers. Au programme : bals, fête foraine, feu d'artifice, repas et Fête nationale.

Afin de permettre à chacune et à chacun de profiter en toute sécurité du feu d'artifice, tiré le mercredi 12 juillet à 23 heures depuis l'Hôtel de ville, **une fan zone sera mise en place avec un contrôle à l'entrée.**

Les entrées de la fan zone dédiées aux spectateurs du feu d'artifice seront ouvertes dès 20h30 :

o **Tout public** : au Sud de la place Alex-Raymond, au niveau de l'allée des Droits-de-l'Enfant,

o **Accès PMR** : à l'Est et à l'Ouest de la place Alex-Raymond. Les personnes à mobilité réduite accéderont à la place Alex-Raymond, au choix, depuis l'allée du Roussillon (passage sous les immeubles entre la Caisse d'épargne et Aviva) ou depuis l'allée d'Occitanie (passage sous les immeubles entre l'opticien Krys et la GMF).

Un contrôle des sacs sera réalisé aux différentes entrées. **Certains objets sont interdits**, comme les gourdes, parapluies, trottinettes, casques, couteaux et autres armes, alcool, gros sacs, valises, glacières...

o [Cliquez ici pour télécharger la liste complète des objets interdits](#)

Aucune consigne n'est prévue sur place pour déposer ses effets personnels.

Les festivités débuteront à 21 heures par le concert des Tontons Givrés, avant le feu d'artifice à 23 heures. La soirée se prolongera place des Fêtes avec le bal de l'orchestre Columbia et la fête foraine. La fête locale se poursuivra jusqu'au dimanche 16 juillet avec la fête foraine et des bals chaque jour. Un repas du Comité des fêtes est organisé, sur inscription, le vendredi 14 juillet.

o [Cliquez ici pour accéder au programme détaillé](#)

Circulation et accès parkings

En raison du feu d'artifice et de la fête foraine, les accès à certains parkings du centre-ville seront fermés :

- o Place des Fêtes, du dimanche 9 juillet à 20 heures au mardi 18 juillet à 12 heures,
- o Parking de l'ensemble associatif Lucien-Blazy, du dimanche 9 juillet à 20 heures au lundi 17 juillet à 17 heures,
- o Parking souterrain du Lauragais, du mercredi 12 juillet 2023 à 8 heures au jeudi 13 juillet à 2 heures,
- o Parking de Limogne, mercredi 12 juillet 2023 de 7 heures à minuit,
- o Parking d'Occitanie, mercredi 12 juillet 2023 de 7 heures à minuit.

La circulation sera interdite rue de Limogne, sur sa partie en sens unique et sur le double-sens au droit de l'entrée de service de l'Hôtel de Ville, jusqu'à l'intersection avec l'allée du Roussillon, du mercredi 12 juillet à 7 heures au jeudi 13 juillet 2023 à 2 heures.

La circulation sera également interdite **allée de la Piscine (à l'arrière de l'Espace nautique Jean-Vauchère) et sur une partie de l'allée du Lauragais (du rond-point de la Laïcité à l'allée du Roussillon)**, du dimanche 9 juillet à 20 heures au lundi 17 juillet à 17 heures.

Des déviations seront mises en place.

Cérémonie du 14 juillet

La traditionnelle cérémonie de la Fête nationale se déroulera le vendredi 14

juillet en présence de la Fanfare municipale :

o A 18 heures, place de l'Église, pour un dépôt de gerbes de la Ville de Colomiers en hommage aux Morts pour la France qui se sont battus pour la République.

o A 18h30, place Alex-Raymond, pour un discours de Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole.

A cette occasion, les participants à l'opération photo "Mon Plus Bel Arbre" seront récompensés.

La cérémonie sera suivie d'un cocktail, allée des Droits-de-l'Enfant.

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr